



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2021

Les états financiers 2021 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021. Ils ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le vérificateur émet une opinion sans réserve. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice un surplus de 470 561 \$

	<u>Budget</u> <u>2021</u>	<u>Réalisations</u> <u>2021</u>
Revenus		
Taxes	2 695 411	2 850 271
Compensation tenant lieu de taxes	37 600	32 913
Autres revenus de sources locales	38 500	128 640
Transferts	63 643	28 134
Services rendus	91 125	49 465
Imposition de droits, amendes et pénalités	226 690	549 143
	<hr/> 3 152 969	<hr/> 3 638 566
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	947 007	875 621
Sécurité publique	551 327	543 301
Transport	458 183	658 673
Hygiène du milieu	626 808	792 116
Santé, bien-être et famille	15 550	6 523
Aménagement, urbanisme et développement	127 894	110 605
Loisirs et culture	353 307	289 199
Frais de financement	78 106	100 980
Amortissement des immobilisations	-	-
	<hr/> 3 158 182	<hr/> 3 377 018
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(5 213)	261 548
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations		542 111
Produit de cession		-
Gain sur cession		-
Remboursement de la dette à long terme	(140 527)	(142 663)
Activité d'investissement	(156 860)	(786 866)
Excédent accumulé	302 600	363 185
Autres éléments de conciliation		233 246
	<hr/> 5 213	<hr/> 209 013
Excédent (déficit) de l'exercice	<hr/> -	<hr/> 470 561